

**SECURITÉ ALIMENTAIRE CANADA**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**LE 31 AOÛT 2022**

**SECURITÉ ALIMENTAIRE CANADA**  
**LE 31 AOÛT 2022**

---

**TABLE DES MATIÈRES**

<b>Matières</b>	<b>Page</b>
<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	1-3
<b>ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE</b>	4
<b>ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET</b>	5
<b>ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES</b>	6-7
<b>ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE</b>	8
<b>NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS</b>	9-13

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

À tous les membres de  
**SECURITÉ ALIMENTAIRE CANADA**

### ***Opinion avec réserve***

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Sécurité Alimentaire Canada, qui comprennent le bilan au 31 août 2022 et les états des produits et des charges, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Sécurité Alimentaire Canada au 31 août 2021, ainsi que de ses résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### ***Fondement de l'opinion avec réserve***

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, Sécurité Alimentaire Canada tire des produits de dons à l'égard desquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de Sécurité Alimentaire Canada et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 août 2022 et le 31 août 2021, de l'actif à court terme au 31 août 2022 et au 31 août 2021, et des actifs nets aux 1er septembre et 31 août 2022 et 2021. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 août 202, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### ***Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisation.

### ***Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisation à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

**Christopher Schreindorfer, CPA**

14 Rue De L'île Barwick Pierrefonds, Qc. H8Z 2W8  
cschreindorfer@gmail.com

Tél.: (514) 696-9009  
Fax: (514) 696-1269

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

---

<sup>1</sup> CPA auditor, public accountancy permit No. A120681

**SÉCURITÉ ALIMENTAIRE CANADA**  
**ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 AOÛT 2022**

	<i>2022</i>	<i>2021</i>
	\$	\$
<b>ACTIFS</b>		
<b>À court terme</b>		
Encaisse	140,061	103,971
Placements temporaires (note 3)	5,428	5,403
Subvention gouvernementale à recevoir	12,623	46,830
Dépenses payées d'avance	4,482	-
Comptes débiteurs	-	21,874
Taxes de ventes à recevoir	6,872	4,652
Total de l'actif à court terme	169,466	182,730
<b>Immobilisations corporelles (note 4)</b>	4,963	1,809
<b>Actifs incorporels (note 5)</b>	14,745	5,652
	<b>189,174</b>	<b>190,191</b>
<b>PASSIFS</b>		
<b>À court terme</b>		
Comptes créditeurs (note 6)	26,498	36,109
Apports reportés (note 7)	137,652	92,954
	164,150	129,063
<b>ACTIFS NETS</b>		
Restreints (note 8)	54,708	42,461
Non restreints	(29,684)	18,667
	25,024	61,128
	<b>189,174</b>	<b>190,191</b>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Approuvé par:  
Melana Roberts  
Feb 6, 2023



Raygan Solotki (Feb 6, 2023 12:39 MST)

Raygan Solotki  
Feb 6, 2023

Voir les notes complémentaires

**SÉCURITÉ ALIMENTAIRE CANADA**  
**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**ÉXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2022**

---

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	61,128	(3,362)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>(36,104)</u>	<u>64,490</u>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b><u>25,024</u></b>	<b><u>61,128</u></b>
Représenté par:		
Actifs nets investis en immobilisations corporelles	19,708	7,461
Actifs nets restreints à l'interne	35,000	35,000
Actifs nets non restreints	<u>(29,684)</u>	<u>18,667</u>
	<b><u>25,024</u></b>	<b><u>61,128</u></b>

Voir les notes complémentaires

**SÉCURITÉ ALIMENTAIRE CANADA**  
**ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES**  
**ÉXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2021**

	Général	Alimentation scolaire	Souveraineté Alimentaire	Objectifs de développement durable	Consomation Durable	Total 2022	Total 2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>REVENUS</b>							
Foundations							
Institut pour une alimentation populaire - McConnell	-	-	-	-	-	-	117,000
Interpares	62,107	5,000	-	-	-	67,107	64,481
Coeur + AVC	-	12,750	-	-	-	12,750	750
Show Kids You Care	-	2,550	-	-	-	2,550	-
Mazon	-	6,768	-	-	-	6,768	-
Victorian Order of Nurses Canada	-	-	-	-	-	-	750
Institut pour une alimentation populaire - Arrell	-	95,094	-	-	-	95,094	-
Institut pour une alimentation populaire - Walmart	-	-	51,523	-	-	51,523	-
Autres	-	-	-	-	-	-	4,858
Gouvernement							
Fédéral	45,708	-	-	226,491	38,386	310,585	292,816
Provincial	-	-	-	-	-	-	4,341
Commandites	-	-	-	-	-	-	15,274
Dons	5,958	1,161	-	-	-	7,119	19,489
Ventes et services	2,500	-	-	-	-	2,500	4,963
Affiliations	12,686	850	-	-	-	13,536	10,939
Autres revenus	44,542	47,307	-	-	-	91,849	8,099
	<u>173,501</u>	<u>171,480</u>	<u>51,523</u>	<u>226,491</u>	<u>38,386</u>	<u>661,381</u>	<u>633,634</u>

Voir les notes complémentaires

**SÉCURITÉ ALIMENTAIRE CANADA  
ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES  
ÉXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2021**

	Général	Alimentation scolaire	Souveraineté Alimentaire	Objectifs de développement durable	Consomation Durable	Total 2022	Total 2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>DÉPENSES</b>							
Soutien des ressources humaines	166,415	159,329	42,000	190,233	35,679	593,656	422,428
Promotion et publicité	387	-	-	-	-	387	2,688
Honoraires professionnels	15,513	-	-	13,175	-	28,688	61,021
Frais d'administration	-	15,000	-	35	-	15,035	7,174
Dépenses de bureau	4,544	2,873	114	9,881	-	17,412	57,827
Assurance	2,219	-	-	-	-	2,219	4,829
Frais de déplacement	1,108	-	4,117	9,589	-	14,814	262
Loyer & électricité	7,344	-	5,292	3,760	2,707	19,103	10,558
Intérêts et frais de banque	917	327	-	-	-	1,244	492
Amortissement	4,927	-	-	-	-	4,927	1,865
	<u>203,374</u>	<u>177,529</u>	<u>51,523</u>	<u>226,673</u>	<u>38,386</u>	<u>697,485</u>	<u>569,144</u>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>(29,873)</u>	<u>(6,049)</u>	<u>-</u>	<u>(182)</u>	<u>-</u>	<u>(36,104)</u>	<u>64,490</u>

Voir les notes complémentaires

**SÉCURITÉ ALIMENTAIRE CANADA**  
**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**ÉXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2022**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
ENCAISSE UTILISÉE PAR (POUR):		
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(36,104)	64,490
Amortissement des immobilisations corporelles et actifs incorporels	4,927	1,865
	(31,177)	66,355
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement:		
Subvention gouvernementale à recevoir	34,207	(12,521)
Comptes débiteurs	21,874	9,446
Placements temporaires	(25)	(53)
Dépenses payées d'avance	(4,482)	-
Taxes de ventes à recevoir	(2,220)	6,868
Comptes créditeurs	(9,611)	19,978
Apports reportés	44,698	(18,223)
	53,264	71,850
<b>Activités de financement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(17,174)	-
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	53,264	71,850
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	103,971	32,121
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>140,061</b>	<b>103,971</b>
<i>Représenté par:</i>		
<i>Encaisse</i>	140,061	103,971

Voir les notes complémentaires

**SECURITÉ ALIMENTAIRE CANADA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**LE 31 AOÛT 2022**

---

**1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS**

Sécurité alimentaire Canada s'est constituée en organisme sans but lucratif en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes en octobre 2006. Sécurité alimentaire Canada est une alliance pancanadienne d'organisations et d'individus travaillant ensemble pour faire progresser la sécurité et la souveraineté alimentaires. L'organisme est un organisme sans but lucratif en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu, à ce titre, est exonéré d'impôts sur le revenu.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de CPA Canada* et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations.

Les éléments importants des états financiers qui requièrent l'utilisation d'estimations sont les répartitions des coûts, les revenus et contributions reportés, et les coûts reportés des immobilisations. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

**Comptabilisation des produits**

L'organisation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

**Services reçus à titre bénévole**

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme relatifs à des réserves que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

**SECURITÉ ALIMENTAIRE CANADA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**LE 31 AOÛT 2022**

---

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Instruments financiers**

*Évaluation des instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, à l'exception de certaines transactions avec lien de dépendance.

L'Organisme évalue subséquemment tous ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût amorti, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, lesquels sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat net.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les dépôts à terme et les débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût amorti comprennent les dettes fournisseurs et les charges à payer.

*Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'il existe des indices d'une possible dépréciation. L'organisme détermine si un changement défavorable important s'est produit dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est réduite directement au plus élevé de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de la détention de l'actif et du montant qui pourrait être réalisé en vendant l'actif à la date du bilan. Le montant de la réduction de valeur est comptabilisé en résultat net. La perte de valeur précédemment comptabilisée peut être reprise dans la mesure de l'amélioration, à condition qu'elle ne soit pas supérieure au montant qui aurait été comptabilisé à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée précédemment. Le montant de la reprise est comptabilisé en résultat net.

**Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire à un taux qui varie de 3 à 5 ans.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé sur sa durée d'utilité estimée selon la méthode linéaire au taux de 20%.

**Répartition des dépenses**

L'Organisation comptabilise un certain nombre de ses dépenses par programme et par activité. Les dépenses sont réparties sur la base des coûts directs ou de l'estimation de la direction en fonction du programme auquel elles se rapportent. Le personnel est réparti sur la base suivante : au prorata des heures travaillées estimées pour chaque programme et activité.

**SECURITÉ ALIMENTAIRE CANADA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**LE 31 AOÛT 2022**

**3. PLACEMENTS**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Investissement non-remboursable, 1.25% (2021; 1%), échéant en mai 2023.	\$ 5,428	\$ 5,403

**4. IMMOBILISATIONS**

	<b>2022</b>			<b>2021</b>
	<b>Coût</b>	<b>Amortisse- ment cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>	<b>Valeur nette</b>
Ordinateurs	\$ 14,747	\$ 9,784	\$ 4,963	\$ 1,809

**5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

	<b>2022</b>			<b>2021</b>
	<b>Coût</b>	<b>Amortisse- ment cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>	<b>Valeur nette</b>
Site Web	\$ 43,576	\$ 28,831	\$ 14,745	\$ 5,652

**6. COMPTES CRÉDITEURS**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Comptes créditeurs	\$ 19,573	\$ 31,507
Salaires	6,925	4,602
	<b>\$ 26,498</b>	<b>\$ 36,109</b>

**SECURITÉ ALIMENTAIRE CANADA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**LE 31 AOÛT 2022**

**7. APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés représentent les ressources inutilisées reçues au cours de l'année pour des activités spécifiques. Le montant sera considéré comme un revenu l'année suivante. Les variations des apports reportés sont :

	Contributions Alimentaires	SDG 2	Interpa- res	Souver- ainetés aliment- aires	Consom- ation Durable	CHSF – PFI	Total 2022	Total 2021
<b>Solde d'ouverture</b>	\$46,555	\$37,813	\$8,586	\$ ---	\$ ---	\$ ---	\$ 92,954	\$ 111,484
Moins: montants reconnu come revenus dans l'année	(46,555)	(37,813)	(8,586)	---	---	---	(92,954)	(95,718)
Plus: montant reçu relative à l'année suivante	----	69,716	---	48,477	1,177	18,282	137,652	77,495
<b>Solde de clôture</b>	----	<b>69,716</b>	---	<b>48,477</b>	<b>1,177</b>	<b>18,282</b>	<b>137,652</b>	<b>\$92,954</b>

**8. ACTIFS NETS**

Le conseil d'administration a approuvé la restriction interne d'un montant de 35 000 \$ pour les flux de trésorerie d'exploitation futurs. Toute utilisation de ces fonds nécessite l'approbation du Conseil d'administration.

**9. RÉPARTITION DES COÛTS**

La répartition des salaires du personnel est basée sur le temps et les efforts liés au programme ou à l'activité et en l'absence d'inducteurs de coûts tangibles, les salaires sont basés sur la meilleure estimation de la direction. Tous les coûts directs sont imputés au programme au fur et à mesure qu'ils sont engagés et tous les autres coûts qui ne sont pas spécifiquement identifiables à un programme ou à une activité sont attribués en fonction de la meilleure estimation de la direction.

**10. INSTRUMENTS FINANCIERS**

**Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 août 2022 sont détaillés ci-après.

**SECURITÉ ALIMENTAIRE CANADA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**LE 31 AOÛT 2022**

**10. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. L'organisation est exposée au risque de liquidité principalement en ce qui concerne ses comptes créditeurs comptabilisés au bilan.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier cause une perte financière à l'autre partie en ne s'acquittant pas d'une obligation.

L'organisation accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue en permanence des contrôles de solvabilité sur ses clients et maintien des provisions pour pertes de crédit éventuelles qui, une fois qu'elles se matérialisent, sont conformes aux prévisions de la direction. L'organisation n'exige normalement pas de garantie.

L'organisme est exposé au risque de crédit par ses liquidités et les placements temporaires en excédent de l'assurance-dépôts sont conservés dans la même institution financière reconnue.

Pour les autres créances, l'organisme détermine, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en fonction de la valeur de réalisation estimée.

**Risque de taux d'intérêt**

L'organisation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisation à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie. L'organisation est exposée à ce type de risque sur ses placements en obligations et sur le découvert bancaire.

**Changement d'exposition au risque**

Depuis l'année dernière, l'exposition aux risques de l'organisation n'a pas changé.